



Paris, le 20 décembre 2019

Madame Émilie PIETTE
Secrétaire générale des MTES/MCTRCT
Arche Sud
92055 PARIS LA DÉFENSE CEDEX 04

Objet : CTM du 8 janvier 2020 – Lignes directrices de gestion en matière de mobilité

Nos réf. : JH/JH/19435

Madame la Secrétaire générale,

Dans le cadre du CTM re-convoqué le 8 janvier 2020, est inscrit à l'ordre du jour l'examen pour avis des lignes directrices de gestion du MTES en matière de mobilité.

FO y rappellera son opposition au principe même de ces Lignes Directrices de Gestion.

Il n'est pas acceptable de voir disparaître les CAP « Mutations », instance qui a permis pendant plus de 70 ans de traiter les mobilités des personnels dans un cadre transparent et égalitaire.

Pour autant, FO ne saurait rester en retrait des débats relatifs au contenu des lignes directrices de gestion ministérielles, dès lors qu'elles pourraient en l'état aggraver les effets directs induits par la loi dite de « transformation » de la Fonction Publique.

Aussi, vous trouverez ci-joint les amendements dont FO demande l'examen et la prise en compte lors du CTM du 8 janvier prochain.

A l'opposé de la gestion arbitraire et opaque et du développement de systèmes clientélistes associés, Force Ouvrière défend, comme à son habitude, les principes d'égalité de traitement et transparence et sera présente partout où les agents auront à défendre leurs intérêts collectifs et individuels.

Par ailleurs, FO défend le prolongement et le renforcement des dispositifs collectifs liés à la mobilité, dont la question du nombre et du format des cycles de mobilité fait partie intégrante. FO s'oppose donc fermement à la suppression d'un nouveau cycle de mobilité annuel au sein du MTES, et exige la remise en place de 3 cycles comme cela est d'ailleurs prévu par d'autres ministères présents dans l'échelon déconcentré de l'État.

Les réponses apportées à nos amendements seront révélatrices de votre volonté réelle de rétablir un dialogue social ministériel allant dans le sens de l'intérêt des agents, et de sortir de la spirale infernale entamée il y a 3 ans pour rendre le MTES le moins attractif des ministères.

Veillez agréer, Madame la Secrétaire générale, l'expression de nos salutations distinguées.

Le Secrétaire général

Jean HÉDOU